

# ACCUEIL DE LOISIRS

PRINTEMPS 2019

3-11 ANS



# INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs sans hébergement sont enregistrées sur le portail familles du Val de Sarthe.

## RÉSERVATIONS DU 11 AU 18 MARS 2019

Inscription au forfait 4 ou 5 jours, ou à la journée.

<https://ccvaldesarthe.portail-familles.net>



Les réservations aux activités du printemps 2019 sont enregistrées sur le portail familles de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

### Familles qui disposent déjà d'un compte sur le portail familles

- S'assurer que les fiches famille et enfants sont remplies complètement ainsi que les attestations.
- S'assurer que les documents joints sont valides (attestation d'assurance responsabilité civile, vaccinations).

### Familles qui ne disposent pas de compte sur le portail familles

- Faire une demande d'ouverture de compte avec le formulaire en lien sur le portail. Suite au transfert de votre dossier sur le portail familles vous recevrez un mail avec un lien d'activation, votre identifiant et votre code d'accès.
- Remplir entièrement les différentes fiches sur votre compte avant d'accéder au planning des réservations :
  - Fiche famille (information du compte / voir, modifier les informations de la famille : coordonnées, informations personnelles, les parents, règlement et attestation sur l'honneur).
  - Fiches enfants (en cliquant sur le nom de l'enfant / voir, modifier la fiche enfant : informations enfants, renseignements médicaux, les personnes à contacter, les personnes autorisées, les autorisations).

Dès que les fiches famille et enfants sont entièrement remplies, vous pouvez accéder aux plannings de réservations (guide de l'utilisateur).

**Les réservations enregistrées peuvent être modifiées dans le délai imparti, du lundi 11 mars au lundi 18 mars. Au-delà, les inscriptions seront définitives et facturables.**

# SIX SITES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert aux enfants **nés entre 2008 et 2016** (3 ans révolus et scolarisés). Des activités variées sont proposées chaque jour.

## ACCUEIL DU 08 AU 19 AVRIL 2019

### ROËZÉ-SUR-SARTHE

(3-11 ans)

Espace des deux coqs - Place de l'Église

### LOUPLANDE

(3-11 ans)

École Mozart - Route de Soulligné-Flacé

### MALICORNE-SUR-SARTHE

(3-11 ans)

École Bernard Palissy - Boulevard Rabigot

**SITE OUVERT UNIQUEMENT  
DU 08 AU 12 AVRIL**

### CÉRANS-FOULLETOURTE

(6-11 ans)

Espace Véron - Rue de la République  
*Sont également accueillis les enfants  
de 6 à 11 ans du site de  
Parigné-le-Pôlin.*

### PARIGNÉ-LE-PÔLIN

(3-6 ans)

Le Clos Renard - Rue du Tertre  
*Sont également accueillis les enfants  
de 3 à 6 ans des sites de  
Cérans-Foullétourte et de Spay.*

### SPAY

(6 ans faits-11 ans)

Domaine du Houssay - Route d'Arnage



## RÈGLEMENT

Vous recevrez sur votre compte la facture correspondant aux réservations faites (les réservations, au-delà de la date des inscriptions, sont définitives et facturables). Le règlement de la facture peut se faire soit sur votre compte par carte bancaire, soit par chèque (envoi postal ou dépôt à la Communauté de communes avec le coupon de la facture), soit lors d'une permanence pour un autre mode de paiement (chèques ANCV, CESU, aides diverses, espèces).

### PERMANENCES DU 04 AU 15 MAI

#### MALICORNE-SUR-SARTHE

Mairie - Salle des associations

■ Samedi 04 mai de 9h à 12h.

#### ROËZÉ-SUR-SARTHE

Mairie

■ Vendredi 10 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h.

#### CÉRANS-FOULLETOURTE

Espace Véron - 10 rue de la République

■ Mardi 14 mai de 17h à 18h.

■ Mercredi 15 mai de 14h à 17h.

#### LOUPLANDE

École Mozart - Route de Soulligné-Flacé

■ Mercredi 15 mai de 15h30 à 18h30.

#### PARIGNÉ-LE-PÔLIN

Le Clos Renard - Rue du tertre

■ Mercredi 15 mai de 16h à 19h.

#### SPAY

Service animation - Route d'Allonnes

■ Mercredi 15 mai de 14h30 à 18h30.

# TARIFS

FACTURATION AU QUOTIEN FAMILIAL	1 <sup>ER</sup> ET 2 <sup>ND</sup> ENFANT			3 <sup>ÈME</sup> ENFANT ET +		
	FORFAIT 5 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	PRIX JOURNÉE	FORFAIT 5 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	PRIX JOURNÉE
<b>QUOTIENT FAMILIAL 1</b> INFÉRIEUR OU ÉGAL À 700 €	30,10 €	24,08 €	13,16 €	27,10 €	21,68 €	11,84 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL 2</b> ENTRE 701 € ET 900 €	45,90 €	36,72 €	13,16 €	41,30 €	33,04 €	11,84 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL 3</b> ENTRE 901 € ET 1 200 €	61,70 €	49,36 €	16,19 €	55,50 €	44,40 €	14,57 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL 4</b> SUPÉRIEUR À 1 200 €	77,45 €	61,96 €	16,19 €	69,70 €	55,76 €	14,57 €



## Documents à fournir (téléchargement sur votre compte)

- L'attestation de paiement des prestations familiales (CAF, MSA...), ainsi que le numéro d'allocataire.
- Si vous ne pouvez pas fournir l'attestation de paiement des prestations familiales, les 4 pages de l'avis d'imposition de l'année N-1 (sur les revenus de l'année N-2) du foyer (les 2 avis dans le cas de déclarations non communes).
- Les copies des pages vaccins du carnet de santé de l'enfant.
- L'attestation responsabilité civile et individuelle accident.
- Le Protocole d'Accueil Individualisé si votre enfant en a un.

**Tout dossier incomplet pour le calcul des tarifs entraînera l'application du plein tarif.**

## INFORMATION

Service enfance

Communauté de communes du Val de Sarthe

27, rue du 11 novembre - 72210 La Suze-sur-Sarthe

02 43 83 51 12

service-enfance@cc-valdesarthe.fr